

Assurer un avenir meilleur



Um Nour, une Syrienne rapatriée, a pu ouvrir un atelier de réparation à Alep grâce à une subvention allouée par le HCR dans le cadre d'un programme de soutien aux moyens de subsistance.

© HCR/Antwan Chnkdlj

L'affirmation du Pacte mondial sur les réfugiés en décembre 2018 et le premier Forum mondial sur les réfugiés qui s'est tenu un an plus tard ont créé une dynamique pour lancer des approches innovantes et volontaristes en vue de parvenir à des solutions et de renforcer la résilience des réfugiés, des rapatriés, des déplacés internes et des apatrides.

Des engagements très importants, dont certains engagements transversaux, ont été pris lors du Forum dans le domaine de l'éducation, de l'énergie, des sites d'installations, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, de la santé et des infrastructures, des emplois et moyens de subsistance et des solutions, notamment pour l'intégration locale et la réintégration. Un fort soutien a également été manifesté pour offrir des opportunités d'emploi aux réfugiés, élément crucial pour leur permettre de vivre dans la dignité et d'apporter leur contribution aux communautés dans lesquelles ils résident. En plus des engagements pris dans les secteurs humanitaire et du développement lors du Forum, les entreprises privées ont également promis des financements importants. Au moins 15 000 emplois seront proposés aux réfugiés grâce à ces initiatives, ainsi que 125 000 heures de conseils juridiques bénévoles par an.

Le Pacte a également appelé à la mise en place d'un réseau académique mondial sur les réfugiés, ainsi que sur d'autres questions liées aux déplacements forcés et à l'apatridie, afin de stimuler la recherche, la formation et les possibilités de bourses d'études, et associant des universités, des cercles académiques et des centres de recherche. Ce réseau, le Réseau académique mondial interdisciplinaire, a été lancé lors du Forum. Il s'appuie sur les nombreux réseaux académiques, à la fois régionaux et thématiques, avec lesquels les différentes équipes du HCR travaillent déjà. Il démarrera ses travaux en 2020 et se focalisera sur la création de liens entre les universitaires, les décideurs et les praticiens (voir l'aperçu du *Pacte Mondial sur les réfugiés*).

En 2019, de nouvelles avancées dans la mise en œuvre du Cadre d'action global pour les réfugiés ont eu lieu dans 15 pays précurseurs,

ainsi qu'une prise en compte plus globale des principes du Pacte visant à soutenir les pays d'accueil de réfugiés et les pays d'origine.

Au cours de l'année, d'autres États ont revu leurs politiques envers les réfugiés et ont renforcé leurs efforts pour soutenir leur autosuffisance grâce à l'inclusion socio-économique, notamment en les incluant dans les services nationaux comme les systèmes éducatifs et d'enregistrement des naissances. Ce faisant, beaucoup de pays ont développé des approches multipartites, en s'appuyant sur l'expertise et les contributions des ministères de tutelle et d'autres parties prenantes, notamment le secteur privé. Ces efforts ont été soutenus par des investissements supplémentaires de la part des donateurs du secteur du développement, avec des financements et des engagements accrus pour collaborer plus étroitement avec les donateurs du secteur humanitaire afin de parvenir à un soutien plus harmonisé et durable dans les situations permettant un lien entre aide humanitaire et aide au développement. Par exemple, la coopération entre le HCR et le Groupe de la Banque mondiale a soutenu les changements de politiques visant à intégrer les réfugiés dans les systèmes nationaux de fourniture de services et à assurer leur inclusion économique, en améliorant notamment leur accès aux marchés du travail.

En outre, l'affirmation du Pacte et la diversité des engagements pris lors du Forum ont été accompagnées par un enthousiasme renouvelé de la part de nombreux États en faveur de la réinstallation et des voies complémentaires pour les réfugiés. Ces États reconnaissent qu'il s'agit de mécanismes tangibles et vitaux par lesquels les gouvernements et les communautés partout dans le monde partagent la responsabilité de trouver des solutions pour le nombre croissant de réfugiés dans le monde. Toutefois, bien que le développement des solutions dans des pays tiers soit un objectif essentiel du Pacte, en 2019 ces solutions n'ont pu être proposées qu'à une fraction des réfugiés dans le monde.

Agir grâce à des partenariats



© HCR/Reger Arnold

Shifat Ullah, 23 ans, tient son carnet de chèques dans son magasin de tissus à Karachi, au Pakistan. Les réfugiés Afghans comme Shifat ont récemment été autorisés à ouvrir des comptes en banque au Pakistan.



Partenariats clés et collaboration avec les acteurs du secteur du développement

Le Pacte mondial sur les réfugiés et le premier Forum mondial sur les réfugiés ont encouragé les acteurs du secteur du développement à renforcer leur engagement en faveur du rapprochement entre les domaines de l'humanitaire, du développement et de la paix. Le HCR a joué un rôle de catalyseur en aidant les gouvernements des pays d'accueil à renforcer la complémentarité entre les programmes et les interventions stratégiques des acteurs du secteur du développement, et à cibler les zones accueillant les populations déracinées.

L'engagement accru des banques multilatérales de développement sur les questions de déplacement forcé – par le biais d'instruments de financement ciblés et d'un dialogue politique – a été illustré par les engagements envers le Pacte pris lors du Forum mondial de décembre 2019 par la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement, la Banque interaméricaine de développement, la Banque islamique de développement et le Groupe de la Banque mondiale.

Fin 2019, environ 20 projets bénéficiant de financements dans le cadre du sous-guichet régional de l'association internationale de développement (IDA18) pour l'aide aux réfugiés et aux communautés d'accueil ont été approuvés par la Banque mondiale en soutien à 13 pays à faible revenu accueillant d'importantes populations réfugiées.

Parmi les exemples, un projet intégré de gestion de l'eau et de développement dans le nord-est de l'Ouganda a été conçu pour remplacer progressivement l'approvisionnement en eau par camion des sites accueillant des réfugiés par des systèmes durables d'alimentation en eau. Par ailleurs, un projet au Niger soutenu par le sous-guichet de l'IDA18 fournit des infrastructures communautaires et un meilleur accès aux services de base ainsi que des opportunités économiques.

D'autres dimensions du partenariat continuent de voir le jour, notamment des initiatives communes de formation et de renforcement des capacités qui améliorent la collaboration technique dans des secteurs spécifiques comme l'emploi, la protection sociale, l'éducation, la collecte et l'analyse de données. Dans ce dernier secteur, le lancement, en octobre 2019, du Centre commun de données sur le déplacement forcé de la Banque mondiale et du HCR en est un autre exemple.

La Banque mondiale et le HCR ont également mené des études comparées (ressortissants et réfugiés) des données socio-économiques au Niger, en Ouganda et au Tchad, et finalisé une étude socio-économique comparant les Shona, une population apatride au Kenya, aux citoyens Kenyans.

L'analyse de ces données est prise en compte dans l'élaboration des programmes et des politiques et fournit des éléments factuels permettant de collaborer de manière plus éclairée avec les gouvernements des pays d'accueil, les partenaires du secteur du développement et d'autres acteurs.

Les partenariats ont également été renforcés avec les acteurs bilatéraux du développement, comme le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), la direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne (DEVCO) et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Grâce au soutien de BMZ, un projet d'urbanisation soutenant des solutions hors des camps dans la région de Tillabery au Niger a démarré. Il prévoit la construction de logements sociaux et de services pour 40 000 réfugiés maliens et membres des communautés d'accueil. JICA a également soutenu des services de base, notamment dans le domaine de l'eau et de la santé, à Cox's Bazar.

Le partenariat avec le Danemark, le Luxembourg et les Pays-Bas, ainsi que le soutien de ces pays, ont offert au HCR l'opportunité de renforcer ses connaissances et son expérience pratique dans les connections entre l'aide humanitaire et l'aide au développement.

Dans le cadre de leur plan d'action commun, le HCR et le PNUD ont élaboré un outil sur les Objectifs de développement durable en matière de déplacement et un guide sur le déplacement interne. Ils ont également collaboré dans le cadre des réponses régionales en faveur des réfugiés liées aux crises congolaise, nigériane, syrienne et Rohingya. Ils ont renforcé leurs actions dans le domaine de l'état de droit et de la gouvernance dans plus de 20 pays et mené des programmes dans le domaine des moyens de subsistance, notamment en Éthiopie, en Ouganda, en Somalie et en Turquie.

Un plan d'action commun entre le HCR et l'OIT leur a permis de collaborer afin de plaider pour l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux de protection sociale et de santé dans huit pays africains. Les deux organisations ont également réclamé la surveillance et le suivi de cas de travail des enfants au sein de la population déplacée et de la population d'accueil en République arabe syrienne.

Elles ont également collaboré pour aider l'Autorité intergouvernementale pour le développement concernant l'adoption de la « Déclaration de Kampala sur l'emploi, les moyens de subsistance et l'autonomie des réfugiés, des rapatriés et des communautés d'accueil dans la région de l'IGAD ». Elles ont aussi collaboré concernant la situation vénézuélienne par le biais de la Plateforme régionale de coordination inter-agences pour les réfugiés et les migrants. En outre, afin de soutenir les efforts visant à traduire les normes internationales dans les politiques nationales, l'OIT et le HCR ont élaboré des lignes directrices sur « Un travail décent pour les réfugiés », ainsi que des sessions de formation sur les moyens de subsistance fondés sur les besoins du marché et l'accès à un travail décent.



© HCR/James Mase Kwarabye

L'espoir d'un enfant réfugié de devenir ingénieur électricien

Grâce au soutien financier des Pays-Bas, David Kiiza, un réfugié né en République démocratique du Congo (RDC), a obtenu une bourse du HCR pour étudier les installations électriques au centre de formation professionnelle de Nakivale, en Ouganda.

Dans le cadre du partenariat Prospects, les Pays-Bas s'associent au HCR, à l'UNICEF, à l'OIT, à la Banque mondiale et à la Société financière internationale pour offrir des opportunités de travail décent à des jeunes personnes compétentes comme David, ce qui permet de booster l'économie locale et d'augmenter leurs revenus.

Les initiatives prévues dans le cadre du partenariat Prospects permettront, par exemple, aux réfugiés d'envoyer leurs enfants à l'école et d'investir davantage dans l'autosuffisance des ménages. David déclare qu'il est content et motivé pour suivre son cursus.

« Je suis déjà ingénieur car je sais câbler une maison et effectuer tout type de travaux électriques. »
— David Kiiza, réfugié congolais de RDC en Ouganda.

RAPATRIEMENT VOLONTAIRE ET INTÉGRATION LOCALE



Binianga Asiya et sa famille sont des rapatriés congolais vivant dans leur nouvelle maison à Tshikapa, en République démocratique du Congo.

RÉSULTATS 2019

317 291
réfugiés sont rentrés dans leur pays d'origine



par rapport à 593 814 en 2018

55 000
personnes relevant de la compétence du HCR ont été aidées pour des procédures de naturalisation



par rapport à 62 600 en 2018

41
situations où les réfugiés ont été aidés pour rentrer volontairement dans la sécurité et la dignité, lorsque les conditions le permettaient



par rapport à 40 en 2018

42
situations où les réfugiés ont été aidés pour s'intégrer



par rapport à 31 en 2018

Rapatriment volontaire

Le nombre de réfugiés rapatriés en 2019 a diminué, passant de 593 814 en 2018 à 317 291 en 2019, soit une diminution de 46% par rapport à 2018. Le HCR a collaboré avec les gouvernements et les partenaires clés des secteurs humanitaire et du développement pour assurer des conditions durables pour la réintégration

des rapatriés et des déplacés internes. Par exemple, en Afghanistan, 15 zones prioritaires ont été sélectionnées sur la base de la planification du gouvernement, du nombre de rapatriés et de l'ensemble des besoins de protection des communautés. Les projets du HCR ont aidé 334 028 personnes, soit près d'un tiers de la population totale des zones prioritaires, en leur fournissant un soutien

en espèces et en nature, des abris, une éducation et des formations professionnelles, un soutien à l'entrepreneuriat, des projets à impact rapide dans le domaine des moyens de subsistance et des infrastructures publiques. Près de 13 000 personnes ont bénéficié d'activités de subsistance et de travail contre rémunération, d'embauches et d'activités de développement des compétences entrepreneuriales, et un grand nombre d'entre elles ont, par la suite, créé des épiceries ou des projets de filage de la laine.

L'Union africaine a déclaré que l'année 2019 était l'année des réfugiés, des rapatriés et des déplacés internes. Cela a encouragé les États parties à adopter des législations et des politiques nationales. La Guinée équatoriale a adhéré à la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, également connue sous le nom de Convention de Kampala, qui demeure le seul instrument régional juridiquement contraignant dans le monde en matière de déplacement interne.

D'autres pays africains ont pris des mesures favorisant des solutions pour les déplacés internes et les réfugiés. La République centrafricaine a adopté une stratégie nationale pour des solutions durables pour les déplacés internes et les réfugiés rapatriés, couvrant les années 2018 à 2021, avec le PNUD et le HCR comme facilitateurs. Au Tchad, la Commission nationale pour l'accueil et la réintégration des réfugiés et des personnes rapatriées a été chargée de soutenir la mise en œuvre de la Convention de Kampala, tandis que le gouvernement du Niger a adopté une loi sur la protection et l'assistance aux déplacés internes. Afin de créer les conditions pour un retour sûr, durable et volontaire et la réintégration des réfugiés et des déplacés internes à la suite

de l'adoption de la Déclaration de Nairobi, le gouvernement fédéral somalien a rédigé une politique nationale relative aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés internes ainsi qu'une politique relative à la redistribution des terres pour les réfugiés et les déplacés internes rapatriés et un plan national de gestion des catastrophes. Mogadiscio accueille près de 400 000 déplacés internes, soit plus d'un tiers de l'ensemble des déplacés internes du pays. Plus de la moitié (55%) sont concentrés dans deux districts à la périphérie de Mogadiscio et vivent dans des installations informelles en zone urbaine, ce qui montre que les déplacements internes prolongés deviennent un phénomène urbain. En réponse, le HCR a identifié des objectifs collectifs à atteindre d'ici 2022, notamment des mesures d'atténuation des risques et de la vulnérabilité, le renforcement de la résilience des déplacés internes, des réfugiés rapatriés et des communautés d'accueil et la recherche de solutions durables pour 100 000 ménages déplacés.

Malgré une situation sécuritaire complexe et une paix fragile, le HCR a observé des retours auto-organisés de réfugiés et de déplacés internes en direction de certaines zones ou à l'intérieur de celles-ci en République arabe syrienne (Syrie) et au Soudan du Sud. Entre novembre 2018 et janvier 2019, le HCR a effectué sa cinquième Enquête sur les perceptions et les intentions des réfugiés en Égypte, Iraq, Jordanie et au Liban, auprès des réfugiés syriens. La majorité (75%) espérait rentrer un jour en Syrie, mais seuls 5,9% des réfugiés avaient l'intention de rentrer en 2019. La plupart souhaitait rentrer dans leur lieu d'origine (93%). Les réfugiés prévoyant de rentrer étaient motivés par de meilleures conditions de sécurité, la réunification familiale et des opportunités

Enquête sur les perceptions et les intentions des réfugiés syriens sur un retour en Syrie



(en anglais)

Pour plus d'informations sur les solutions, voir le chapitre 5 du rapport **Global Trends 2019**



(en anglais)

de moyens de subsistance. Afin d'améliorer les conditions de retour, le HCR a renforcé son soutien et ses capacités pour la délivrance de documents, les vaccinations préalables au départ, les orientations en matière de santé, le logement, la terre et la propriété, le conseil juridique et la surveillance des retours.

En 2019, le HCR a collaboré avec la Commission sud-soudanaise pour le secours et la réadaptation et d'autres organisations pour surveiller les retours auto-organisés. Il a également plaidé pour l'inclusion des rapatriés vulnérables dans les programmes d'aide existants. Dans les pays accueillant des réfugiés sud-soudanais, une enquête régionale sur les intentions a été menée pour aider à préparer les retours éventuels. Au Soudan, le HCR et d'autres agences des Nations Unies ont aidé le gouvernement à concevoir et à lancer un projet destiné à mettre en œuvre le processus de paix, avec trois principaux domaines prioritaires identifiés : l'état de droit, les solutions durables et la consolidation communautaire de la paix. En Éthiopie, pour rendre les retours plus durables, les réfugiés ont été inclus dans une enquête nationale de perception de la justice conduite par le gouvernement. Le rapport sera disponible en 2020.

Intégration locale et solutions

L'intégration locale des réfugiés est un processus complexe et graduel, comprenant des dimensions juridiques, économiques, sociales et culturelles distinctes mais interdépendantes, qui sont toutes importantes pour permettre aux réfugiés de s'intégrer avec succès en tant que membres à part entière de la société.

Le HCR a salué la nouvelle proclamation historique de l'Éthiopie sur les réfugiés en janvier 2019, qui permet aux réfugiés qui

ont séjourné dans le pays pendant une période prolongée de s'intégrer localement s'ils le souhaitent. Cette proclamation accorde également aux réfugiés le droit d'obtenir des permis de travail et de conduire, d'accéder à l'école primaire, d'enregistrer les événements de la vie comme les naissances et les mariages, et d'ouvrir des comptes bancaires. La Déclaration d'action d'Abuja a été réaffirmée, appelant à des approches proactives de l'intégration locale et à des alternatives aux camps.

L'enregistrement à l'état civil, la délivrance de documents et les possibilités de séjour légal pour les réfugiés et les demandeurs d'asile ont constitué des priorités dans plusieurs pays. En Zambie, le HCR a plaidé pour la délivrance de permis de séjour à 10 000 anciens réfugiés angolais et 4 000 anciens réfugiés rwandais dans le cadre de la procédure d'intégration légale. La Namibie a également commencé à régulariser le séjour et l'inclusion des anciens réfugiés angolais. En Gambie et en Guinée Bissau, plus de 5 000 réfugiés ont obtenu la nationalité en 2019. Environ 55 000 réfugiés ont été naturalisés, soit une diminution de 12% par rapport à 62 600 en 2018. Le HCR et les gouvernements se sont efforcés d'améliorer l'accès des réfugiés à un logement convenable, en étudiant les possibilités de les inclure dans les services nationaux de logement et en recherchant des alternatives aux camps, comme dans la région du Kurdistan en Iraq et au Niger.

Lors du Forum mondial sur les réfugiés, plusieurs pays se sont engagés à faire avancer et à promouvoir l'intégration et les solutions locales. La République démocratique du Congo (RDC) s'est engagée à accorder des permis de séjour de 10 ans aux 200 000 réfugiés rwandais ayant choisi de rester en RDC à la fin de

leur statut, tandis que le gouvernement du Libéria s'est engagé à allouer des terres agricoles et un logement permanent à 5 000 réfugiés ivoiriens intégrés localement.

Contraintes et besoins non satisfaits

Pour être durable, le rapatriement volontaire dépend du règlement des causes profondes du déplacement. Malgré quelques mesures prometteuses, de nombreux pays n'ont pas pu offrir des retours sûrs et dignes aux populations déplacées.

Un nombre plus important de personnes déplacées se sont dirigées vers les centres urbains plutôt que vers leurs lieux d'origine, nécessitant une réponse différente en matière de logement, d'infrastructures et de fourniture de services. Les acteurs du secteur du développement avaient besoin de mieux comprendre les tendances en matière d'urbanisation et d'une implication

plus forte auprès des réfugiés et des communautés d'accueil.

Au Soudan, la réintégration locale durable a été entravée par le fait que les rapatriés n'ont pas obtenu leurs documents d'état civil, principalement disponibles localement. Comme dans plusieurs autres contextes, l'accès à la terre est également demeuré problématique, ce qui a conduit à des déplacements secondaires. Certaines familles déplacées à l'intérieur de l'Iraq sont retournées dans des camps après avoir retrouvé leurs maisons en partie détruites ou occupées par des proches ou après s'être trouvées dans l'impossibilité de payer leur loyer à leur retour. Le HCR a poursuivi ses campagnes « Informez-vous avant de partir » ainsi que les visites de reconnaissance pour aider les personnes à avoir accès à des informations fiables avant leur retour.

Agir grâce à des partenariats

© HCR/Adrienne Surprenant



Des rapatriés centrafricains reconstruisent leur vie



Alors que certaines zones du pays restent instables en raison du conflit qui perdure depuis plus de cinq ans, un récent accord de paix entre le gouvernement centrafricain et les groupes armés a ramené la sécurité dans d'autres zones.

Le HCR et ses partenaires collaborent étroitement avec le gouvernement centrafricain et les gouvernements des pays d'asile pour organiser et aider les réfugiés qui ont fait le choix de rentrer volontairement en République centrafricaine en toute connaissance de cause, à le faire dans la sécurité et la dignité.

Rentrant de la République du Congo, Clavette Bodo fait partie de ces derniers et elle utilise l'argent qu'elle a reçu pour le retour volontaire pour reconstruire sa maison détruite à Mongoumba.

Pour ceux qui décident de rentrer, le HCR et ses partenaires, dont le PAM, l'UNICEF et l'UNFPA, offrent une aide au retour de trois mois pour la nourriture et une modeste subvention en espèces, des vaccins contre la fièvre jaune et des kits sanitaires pour les femmes. Au total, 116 000 réfugiés centrafricains ont choisi de rentrer volontairement dans leur pays d'origine depuis 2016.



(en anglais)

La nouvelle Loi éthiopienne accordant davantage de droits aux réfugiés



REINSTALLATION ET VOIES COMPLÉMENTAIRES



Réfugiés somaliens à bord d'un vol depuis Dadaab en route pour leur réinstallation en Suède.

RÉSULTATS 2019

81 671 réfugiés identifiés comme ayant besoin d'une réinstallation, ont fait l'objet d'une demande de réinstallation par rapport à **81 337** en 2018

63 726 départs en réinstallation facilités par le HCR par rapport à **55 680** en 2018

81 opérations-pays ont soumis des demandes de réinstallation pour des réfugiés par rapport à **82** en 2018

Pour plus d'informations sur les solutions, voir le chapitre 5 du rapport **Global Trends 2019**



Dans un contexte de déplacements forcés continus et à grande échelle, la réinstallation et les voies complémentaires sont demeurées des outils importants de protection et de solutions pour certains des réfugiés les plus vulnérables au monde, ainsi qu'un signe tangible de solidarité et de partage des responsabilités.

Au total, 81 opérations du HCR ont soumis des demandes de réinstallation pour 81 671 réfugiés dans 29 pays. En 2019, la majorité (trois quarts) des candidats à la réinstallation provenaient de seulement cinq pays: de Syrie (29 660), de RDC (18 997), d'Afghanistan (5 892), de Somalie (4 393) et

d'Érythrée (3 147), tous souffrant de conflits prolongés ou de l'insécurité.

Les États ont accepté plus de 90% des cas référés par le HCR. Le plus grand nombre de départs facilités par le HCR pour la réinstallation en 2019 provenaient de cinq pays d'accueil de réfugiés importants, dont la Turquie (10 558), le Liban (8 359), la Jordanie (5 501), la République-Unie de Tanzanie (4 030) et l'Égypte (3 995). Les femmes et les filles représentaient la moitié (50%) des demandes de réinstallation et 52% concernaient des enfants, tandis que les demandes urgentes/en urgence représentaient 18% de l'ensemble des demandes.

Les mécanismes vitaux pour l'évacuation, la réinstallation et d'autres solutions ont été élargis grâce à la mise en place d'un deuxième dispositif de Mécanisme de transit d'urgence (ETM) au Rwanda, à partir du 10 septembre 2019. En tout, 878 personnes ont été évacuées depuis la Libye par l'intermédiaire du mécanisme au Niger, 393 personnes ont été évacuées vers l'Italie, 452 vers la Roumanie, et 306 vers le Rwanda, où le premier groupe de sept personnes évacuées est ensuite parti en réinstallation. En Amérique centrale, le Dispositif de transfert de protection (PTA) a continué d'offrir aux personnes exposées à un risque grave un accès sûr et légal à un pays de réinstallation. Sur les 1 023 personnes évacuées du Honduras, du Guatemala et d'El Salvador, 716 ont été réinstallées dans cinq pays.

Le HCR et l'OIM ont collaboré dans le cadre du Mécanisme de soutien conjoint aux pays de réinstallation émergents (ERCM) et étendu la base globale de réinstallation

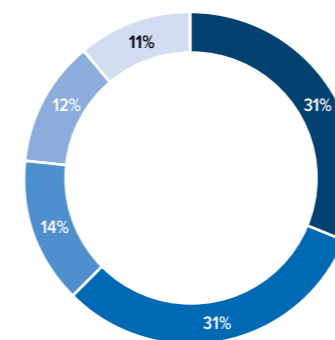
dans le Cône Sud (Argentine, Brésil et Chili). Démarré en 2016, l'ERCM a atteint son point culminant en septembre 2019.

L'un des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés était de développer l'accès des réfugiés à des solutions dans des pays tiers comme un moyen de parvenir à des réponses globales en faveur des réfugiés. En 2019, le HCR et les parties prenantes ont lancé « La stratégie triennale (2019-2021) en matière de réinstallation et de voies complémentaires ». Le but est d'augmenter le nombre de réfugiés parvenant à des solutions par le biais de la réinstallation ou des voies complémentaires, par exemple en offrant des opportunités plus importantes en matière d'éducation et d'emploi. Ses objectifs sont ambitieux. D'ici fin 2028, la stratégie vise à ce que 3 millions de réfugiés bénéficient d'une protection et de solutions effectives par le biais de la réinstallation (1 million de réfugiés) dans 50 pays de réinstallation et des voies complémentaires (2 millions de réfugiés).

La stratégie triennale (2019-2021) en matière de réinstallation et de voies complémentaires

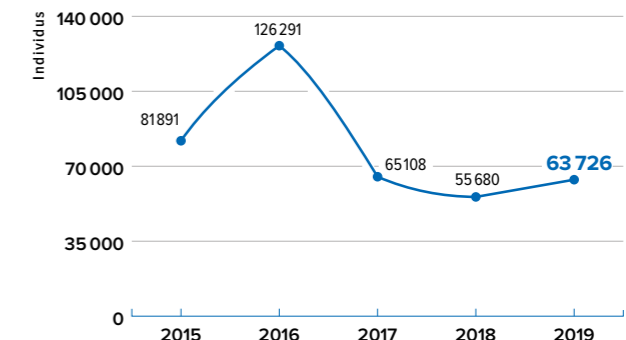


DOSSIERS DE REINSTALLATION SOUMIS PAR CATÉGORIE DANS LE MONDE | 2019



- Besoins de protection juridique et/ou physique
- Victimes de violences et/ou de tortures
- Femmes et filles à risque
- Manque de solutions durables alternatives prévisibles
- Autres

DÉPARTS EN REINSTALLATION DANS LE MONDE | 2015-2019



Plus de 63 000 réfugiés aidés par le HCR ont été réinstallés en 2019, soit au-delà de l'objectif des 60 000 visés.

Afin d'atteindre ces objectifs, en 2019 le HCR a renforcé ses capacités opérationnelles. Par exemple, il a eu recours à des méthodes d'instruction innovantes et a exploité des données et des faits pour surveiller la progression mondiale par rapport aux objectifs en termes de nombre de demandes soumises.

En août 2019, un nouveau Groupe restreint sur les situations prioritaires a été créé, sous la présidence conjointe de l'Irlande et de la Suède, afin de renforcer le soutien en faveur de la réinstallation et des voies complémentaires, de faciliter le plaidoyer commun entre les États et le HCR, et de maximiser l'impact de la réinstallation pour les réfugiés à risque situés dans les pays relevant des situations prioritaires de Syrie et de Méditerranée centrale. Le HCR et l'OIM ont également lancé l'Initiative pour la réinstallation durable et les voies complémentaires, essentielle pour mettre en œuvre la stratégie triennale. Conformément à la stratégie, cette initiative vise à développer les programmes de réinstallation durable et les voies complémentaires d'admission par le biais de partenariats multipartites et du renforcement ciblé des capacités des États et des acteurs clés.

En 2019, le HCR a publié le document « Voies complémentaires d'admission des réfugiés dans les pays tiers : considérations clés », et a pris des mesures pour renforcer ses capacités opérationnelles. Il a publié des instructions internes en matière de planification et de présentation de rapports sur les voies complémentaires, ouvert des

postes pour couvrir ce domaine d'activité dans diverses régions et noué des partenariats internes pour développer les voies complémentaires. Le HCR a lancé un projet pilote pour la réunification familiale couvrant la région de la Méditerranée centrale, en déployant six employés en Égypte, Éthiopie, Libye et au Soudan pour aider les mineurs isolés les plus vulnérables. Ainsi, il s'est occupé d'environ 600 enfants, a mené 129 procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant et orienté 129 enfants vers une assistance juridique.

Le HCR a également renforcé son engagement auprès des partenaires travaillant sur les voies complémentaires. Avec l'Entraide universitaire mondiale du Canada, il a organisé la première conférence sur les voies vers l'éducation à l'UNESCO à Paris. Cette conférence a constitué la première étape pour impliquer les acteurs pertinents dans un groupe de travail sur les voies vers l'éducation dans le cadre de la stratégie triennale visant à développer les voies vers l'éducation dans le monde. Elle a conduit à l'élaboration d'un rapport contenant des recommandations, indiquant les étapes pour mettre en place des programmes éducatifs.

Les partenariats avec l'OIT, l'OCDE, Talent Beyond Boundaries et United World Colleges ont également été renforcés en 2019. L'étude intitulée « Des voies d'accès sûres pour les réfugiés », réalisée conjointement par le HCR et l'OCDE, a été actualisée pour inclure les données de 2018, et les discussions sont en cours avec des pays non-membres de l'OCDE pour les inclure dans les éditions futures.

Redoubler notre impact : voies vers l'éducation supérieure des réfugiés

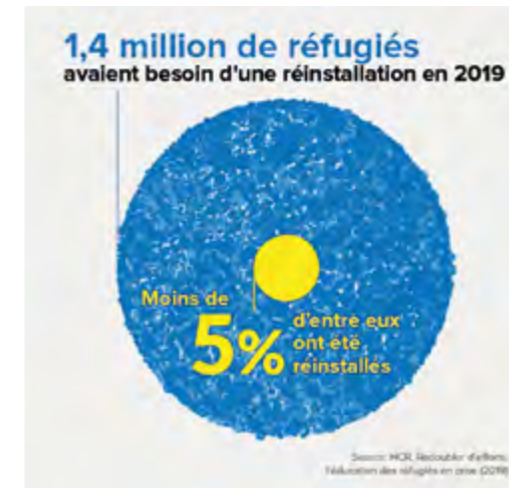


(en anglais)

Voies complémentaires d'admission des réfugiés dans les pays tiers : considérations clés



Contraintes et besoins non satisfaits



Moins de 5% des besoins mondiaux de réinstallation ont été couverts en 2019, ce qui signifie qu'une toute petite fraction des personnes à risque ont trouvé une solution sûre et durable à leur situation difficile.

Le manque de partage d'informations cohérentes entre États et partenaires a empêché un décompte complet et précis des réfugiés ayant eu accès à des voies d'admission distinctes des programmes de réinstallation parrainés par les gouvernements. Ces dernières années, le HCR a collaboré étroitement avec les États de réinstallation pour conclure ou réviser des accords de partage de données permettant le transfert sûr, sécurisé et fiable des données.

D'autres partenariats étaient nécessaires pour aider les personnes relevant de la compétence du HCR ayant besoin d'une assistance juridique, financière et en nature à accéder aux voies complémentaires d'admission. Des exigences de visas excessivement restrictives ont empêché de nombreux réfugiés d'accéder à des programmes qui auraient pu changer leur vie.

© HCR/Amie Sukhib



Un développeur de logiciels syrien commence une nouvelle vie comme travailleur qualifié au Canada



Après huit ans au Liban, Mohammed Hakmi est le premier réfugié arrivé au Canada comme travailleur qualifié dans le cadre d'un programme pilote innovant.

Bonfire Interactive, une entreprise de technologie canadienne, basée à Kitchener, en Ontario, a récemment recruté Mohammed au sein de son équipe.

« Nous avons un candidat formidable qui est passé par le même processus de sélection que les autres candidats, avec des capacités

techniques très élevées, de bonnes compétences en communication, tout ce que vous attendez. »
— Corry Flatt, PDG de Bonfire.

Mohammed considère que le modèle est « bénéfique dans les deux sens » parce que les employeurs aident à améliorer la vie des réfugiés et, en retour, ils bénéficient de leurs compétences et de leurs talents.

Cette conviction que la situation est « gagnant-gagnant » est au cœur de Talent Beyond Boundaries (TBB), une organisation qui met les employeurs en contact avec les réfugiés qui possèdent les compétences qu'ils recherchent. C'est ainsi que Bonfire a trouvé Mohammed. Au Liban et en Jordanie, TBB a identifié plus de 10 000 professionnels syriens dans les domaines des technologies de l'information, de l'ingénierie, du commerce, de la comptabilité et de la santé, qui pour la plupart ne peuvent pas travailler et dont les compétences ne sont donc pas exploitées.

Le gouvernement canadien a créé un programme pilote innovant, le projet « Voies de mobilité économique », pour tester la possibilité pour les réfugiés d'immigrer comme travailleurs qualifiés. Mohammed est la première expérience réussie.



ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ



Des enfants réfugiés afghans se tiennent devant une école dans l'installation d'Islamabad, au Pakistan.

RÉSULTATS 2019

1 136 002
enfants relevant de la compétence du HCR inscrits à l'école primaire



par rapport à 1 076 935 en 2018

63 888
enfants relevant de la compétence du HCR inscrits dans l'enseignement secondaire dans quatre pays



par rapport à 51 649 en 2018

8 362
étudiants soutenus dans l'enseignement supérieur



par rapport à 6 866 en 2018

10
opérations soutenues pour renforcer les programmes éducatifs destinés aux enfants non scolarisés



par rapport à 5 en 2018

10
opérations soutenues pour améliorer l'accès et les inscriptions dans l'enseignement secondaire



par rapport à 4 en 2018

Éducation des réfugiés 2030: une stratégie pour l'inclusion des réfugiés



Tout au long de 2019, le HCR s'est efforcé de soutenir l'accès à un enseignement primaire et secondaire de qualité des enfants et des jeunes réfugiés, demandeurs d'asile, rapatriés et déplacés internes dans le monde entier, en menant des activités éducatives alignées sur la stratégie «Éducation des réfugiés 2030: une stratégie pour l'inclusion des réfugiés». Lancée en septembre 2019, cette stratégie présente l'approche du HCR pour soutenir l'inclusion des réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux, conformément au Pacte et à l'ODD 4 (assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied

d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie). Les activités visant à soutenir l'accès à une éducation de qualité ont notamment consisté à construire ou améliorer les installations scolaires; distribuer des supports pédagogiques; former des enseignants spécialisés; offrir des aides en espèces aux ménages vulnérables; et soutenir des formations professionnelles qui soient également liées à l'emploi.

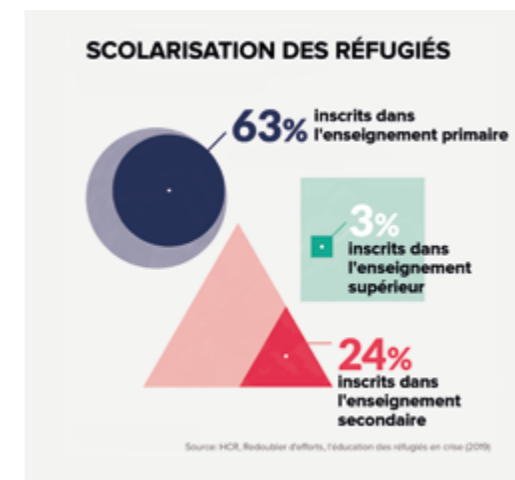
De manière encourageante, le thème de l'éducation a reçu un large soutien lors du Forum mondial sur les réfugiés, 68 parties prenantes dont 16 États ayant rejoint l'Alliance

pour le coparrainage de l'éducation. Plus de 204 engagements ont été pris dans ce domaine (dont 27 transversaux à d'autres thèmes). Les engagements pris par les gouvernements, les acteurs humanitaires et du secteur du développement ont couvert diverses activités: inclusion dans les programmes de développement et les systèmes éducatifs nationaux; formation des enseignants; bourses pour l'enseignement supérieur; soutien à l'enseignement des langues; soutien aux filles et aux femmes; développement de l'éducation de la petite enfance; amélioration des infrastructures d'éducation; et poursuite ou augmentation du financement de l'éducation dans les situations d'urgence.

réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux. Concernant l'enseignement supérieur, le programme de bourses de l'enseignement supérieur DAFI (Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés) du HCR a continué de soutenir financièrement des réfugiés inscrits en premier cycle. Le HCR a aidé 8362 étudiants réfugiés dans 54 pays par une bourse d'études DAFI, dont plus de 2643 étudiants nouvellement inscrits. En 2019, le programme a ouvert au Mexique, en Afghanistan et en Somalie, en particulier pour les rapatriés dans ces deux derniers pays. Le HCR a également soutenu le lancement du Réseau des étudiants de l'enseignement supérieur, un réseau mondial d'étudiants réfugiés issus de différents programmes, qui s'engage en faveur de l'objectif du HCR de permettre à 15% des étudiants réfugiés d'accéder à l'enseignement supérieur d'ici 2030.

En 2019, plus de 12 600 étudiants supplémentaires ont été inscrits dans divers programmes numériques par le biais du Consortium sur l'apprentissage connecté en situations de crise notamment dans des diplômes de licence et de master, des programmes préparatoires et de perfectionnement professionnel. Le nombre de membres du Consortium est passé à 27 universités et partenaires de l'enseignement supérieur dans 21 pays, qui consacrent tous des efforts pour améliorer l'accès à diverses formations dans l'enseignement supérieur. En 2019, 11 pays ont bénéficié d'une assistance technique à distance et sur le terrain pour renforcer la gestion des données sur l'éducation.

Le HCR a continué de piloter le Groupe de travail inter-agences sur l'éducation accélérée, en renforçant notamment les partenariats reliant l'aide humanitaire et l'aide au développement. Le groupe de travail a coopéré avec les gouvernements et des parties prenantes essentielles pour améliorer la qualité des programmes destinés aux réfugiés et aux communautés d'accueil.



L'inscription des réfugiés à l'école primaire est passée de 61% à 63%, et de 23% à 24% dans l'enseignement secondaire. Davantage de réfugiés ont également eu accès à l'enseignement supérieur, passant de 1% à 3%. Des programmes entre pairs ont été mis en place avec l'aide du HCR pour permettre aux opérations d'échanger sur les défis et les enseignements tirés en matière d'accès des enfants réfugiés à l'école primaire dans 10 pays: Cameroun, Égypte, Ghana, Iraq, Malaisie, Mexique, Mozambique, Pakistan, Rwanda et Soudan du Sud. Ces mêmes 10 pays ont également été aidés pour placer l'accès à l'enseignement secondaire pour les enfants réfugiés au rang de priorité, dans le cadre de l'Initiative pour l'enseignement secondaire des jeunes qui encourage l'inclusion des jeunes

Réseau des étudiants réfugiés de l'enseignement supérieur



(en anglais)

Consortium sur l'apprentissage connecté en situations de crise



(en anglais)

En 2019, il a collaboré avec des gouvernements et des partenaires pour harmoniser l'éducation accélérée au niveau national au Kenya, en Ouganda et au Pakistan. Il a également réalisé une cartographie mondiale des programmes d'éducation accélérée dans 51 pays, élaboré un kit d'outils pour le suivi et l'évaluation des programmes d'éducation accélérée et sollicité le soutien des principaux donateurs pour ce domaine. L'une des principales réalisations du groupe de travail a été la prise en compte de ses outils et recommandations dans le document de politique thématique d'ECHO intitulé «Éducation en situation d'urgence».

Contraintes et besoins non satisfaits

Les financements sont demeurés insuffisants pour répondre aux besoins croissants dans le domaine de l'éducation. Cela s'est traduit par un nombre important d'enfants et de jeunes réfugiés et déplacés non scolarisés, au niveau primaire et secondaire, et par un nombre élevé de candidatures pour le programme DAFI dans l'enseignement supérieur qui n'ont pu être satisfaites. L'ambition et le succès du Groupe de travail inter-agences sur l'éducation accélérée illustrent également ces lacunes, au niveau de la capacité et des financements disponibles pour répondre à la demande. En outre, le HCR a manqué de personnel spécialisé dans le domaine de l'éducation

dans plusieurs bureaux sur le terrain, ce qui a limité sa capacité à mobiliser efficacement des financements humanitaires et de développement au niveau national.

Dans les situations où le cadre juridique et le contexte politique n'étaient pas propices à leur inclusion dans les systèmes nationaux, les enfants et les jeunes réfugiés n'ont parfois pas eu d'autres possibilités d'éducation que les systèmes parallèles qui offrent une éducation non certifiée et de faible qualité. Les Ministères de l'Éducation des pays d'accueil ont parfois manqué de capacités ou de soutien pour répondre aux besoins éducatifs des réfugiés et des déplacés internes, en particulier au début d'une urgence. Des approches plus territoriales incluant la communauté d'accueil se sont révélées nécessaires car celle-ci souffre souvent de conditions d'éducation similaires ou parfois pires que les réfugiés.

Le manque de données solides en 2019 a continué d'entraver le plaidoyer et la programmation à tous les niveaux d'éducation, notamment dans les programmes d'éducation accélérée. Des efforts sont en cours pour améliorer la gestion des données en matière d'éducation, conformément à la stratégie du HCR relative à la transformation des données pour la période 2020-2025.



Un programme élargi pour bénéficier à plus de 500 000 jeunes réfugiés

La Fondation Vodafone est un partenaire phare du HCR depuis 2013 pour améliorer l'accès des réfugiés à l'éducation et à l'internet grâce au réseau instantané «Instant Network Schools». Fin 2019, il y avait 35 écoles connectées au réseau instantané au Kenya, en RDC et en République-Unie de Tanzanie. Depuis ses débuts, le programme aurait, selon les estimations, bénéficié à plus de 130 000 élèves et plus de 2000 enseignants.

En décembre 2019, la Fondation Vodafone et le HCR ont annoncé un programme ambitieux visant à soutenir 255 écoles et à améliorer les résultats d'apprentissage de 500 000 élèves issus des communautés réfugiés et d'accueil d'ici 2025. Les écoles sélectionnées se verront remettre un ensemble d'outils numériques comprenant des tablettes, un ordinateur portable, des piles à énergie solaire, l'accès à l'internet et un ensemble de ressources pédagogiques numériques. Ce programme est soutenu par une équipe dédiée à la Fondation Vodafone et plus de 50 employés volontaires dans le monde entier.



(en anglais)



MOYENS DE SUBSISTANCE ET INCLUSION ÉCONOMIQUE



Azeem Mohamed, 27 ans, vend des épices dans son échappe sur le marché d'Al-Asif Square, à Karachi, au Pakistan. Les réfugiés afghans comme Azeem bénéficient d'une loi adoptée en 2019 qui leur permet d'ouvrir un compte bancaire.

RÉSULTATS 2019

17 fournisseurs de services financiers dans 12 pays offraient des services financiers aux réfugiés par rapport à 16 fournisseurs de services financiers dans 10 pays en 2018



30% des réfugiés vivaient dans des pays leur accordant le droit au travail



34% des réfugiés vivaient dans des pays leur accordant le droit illimité à la liberté de circulation



53% des réfugiés vivaient dans des pays leur accordant le droit d'accès à un compte bancaire sans aucune restriction



En 2019, le HCR s'est associé à des partenaires pour améliorer l'inclusion économique des réfugiés et autres communautés déracinées. Des plateformes ont été créées pour promouvoir et plaider pour des actions et des engagements multipartites dans la perspective du Forum mondial sur les réfugiés de décembre 2019. Les progrès semblaient prometteurs dans la mesure où plus de 125 engagements pour des emplois et des moyens de subsistance ont été reçus pendant le Forum et 35 exemples de bonnes pratiques d'inclusion de réfugiés ont été partagés.

En collaboration avec la CNUCED, l'OCDE et l'OIM, le HCR a organisé 14 forums pour l'emploi et l'entrepreneuriat, impliquant le

secteur privé, les gouvernements, les ONG et les communautés réfugiées en Argentine, au Brésil, au Chili, au Costa Rica, en Équateur, en Estonie, au Ghana, en Italie, au Mozambique, au Pakistan, au Panama et en Ukraine, afin de promouvoir et de plaider pour l'accès des réfugiés à des possibilités d'entrepreneuriat et d'emploi. Ces pays ont été choisis sur la base des besoins et des opportunités identifiés par les réfugiés, les partenaires locaux et le HCR.

À la suite de la présentation de la publication conjointe par le HCR et l'OCDE de «Coopérer avec les employeurs pour promouvoir l'emploi des réfugiés» et du guide commun rédigé par la CNUCED, l'OIM et le HCR intitulé «Guide stratégique pour

l'entrepreneuriat des migrants et des réfugiés», des recommandations politiques et programmatiques ont été élaborées par différentes parties prenantes pour faciliter l'embauche de réfugiés et la création d'entreprises par des réfugiés. Ces forums ont permis à des entreprises locales de partager leurs meilleures pratiques et ont encouragé les entreprises gérées par des pairs à embaucher des réfugiés. Ils ont également contribué à la création d'un réseau local d'entreprises et d'organisations engagées en faveur de l'inclusion des réfugiés et encouragé les liens à travers différents pays, notamment avec des entreprises multinationales engagées en faveur de l'embauche des réfugiés et leur offrant des programmes d'apprentissage, ainsi qu'avec les agences gouvernementales engagées en faveur de l'emploi des réfugiés.

Promouvoir l'inclusion économique et financière des réfugiés



L'accès à des services financiers abordables, comme les comptes bancaires, les paiements mobiles, les prêts et crédits, est essentiel pour assurer l'inclusion financière des réfugiés. Ces services leur permettent de faire face aux chocs négatifs, réduisent leur exposition aux risques et stimulent l'activité économique dans leurs communautés en tant que consommateurs, producteurs et entrepreneurs. Suite à des actions de sensibilisation menées par le HCR, 17 fournisseurs de services financiers en Argentine, au Brésil, en Équateur, en Jordanie, au Kenya, au Liban, au Malawi,

au Maroc, en Ouganda, au Pérou, au Rwanda et en Tunisie offrent désormais des services financiers aux réfugiés, tandis que 15 autres s'apprentent à le faire.

Une initiative conjointe de la Fondation Grameen Crédit Agricole et de Sida a été lancée en 2019. Elle fournit une assistance technique à trois fournisseurs de services financiers en Ouganda (BRAC, VisionFund et Ugafode). Des services comme des microcrédits devraient bénéficier à 100 000 réfugiés et membres des communautés d'accueil au cours des quatre prochaines années, dont une majorité (70%) de femmes.

En 2019, le HCR et l'OIT ont effectué des évaluations de marché rapides en Éthiopie, au Malawi et en Thaïlande. Plus de 15 évaluations communes des marchés ont été finalisées au cours des trois dernières années. Ces pays ont été choisis sur la base des besoins identifiés par le HCR et les partenaires locaux. Ces évaluations identifient les lacunes et les opportunités pour l'accès des réfugiés aux débouchés économiques, lesquelles sont ensuite prises en compte dans les programmes visant à renforcer l'inclusion économique des réfugiés dans chaque pays.

Lutter contre la pauvreté des réfugiés

En juillet 2019, le HCR a lancé la « Coalition pour la lutte contre la pauvreté » avec le Partenariat pour l'intégration économique de la Banque mondiale et plusieurs ONG partenaires, dont BRAC, le Projet BOMA, Caritas, Concern, le Conseil danois pour les réfugiés, GOAL, HIAS, Innovations for Poverty Action, Mercy Corps, le Conseil norvégien pour les réfugiés, Trickle Up, Village Enterprise et World Vision. Les partenaires de cette coalition ont pour objectif d'aider 500 000 réfugiés et ménages des communautés d'accueil à sortir de la pauvreté d'ici cinq ans dans 35 pays.

La Coalition met en œuvre l'Approche de progression, une intervention séquentielle et multisectorielle qui aide les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables à obtenir des

revenus durables et à sortir de l'extrême pauvreté dans un délai donné (18-36 mois). Le ciblage des programmes pour l'Approche de progression est spécifique au contexte et repose sur des critères socio-économiques. Quatre propositions communes de financement dans trois pays ont été approuvées, tandis que cinq sont en attente d'une décision.

MADE51 aide les artisans ayant fui des conflits ou des persécutions à réussir leur inclusion économique en leur offrant une plateforme mondiale pour commercialiser et vendre leur artisanat. En 2018 et 2019, MADE51 a été mis en œuvre dans 15 pays, en partenariat avec 22 entreprises sociales locales. Cela a permis à plus de 2600 artisans réfugiés et issus des communautés d'accueil d'avoir accès à des débouchés commerciaux. Sur la seule année 2019, MADE51 a participé à six événements touchant plus de 500 acheteurs.

Les efforts se sont poursuivis à l'échelle nationale pour inclure les réfugiés et autres personnes déracinées dans les systèmes et programmes de développement nationaux par le biais des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.

En Iraq, un modèle d'évaluation de la vulnérabilité conforme au système gouvernemental et à celui de la Banque mondiale permet d'allouer des aides en espèces à usages multiples. Il a identifié près de 2,8 millions de personnes extrêmement vulnérables ayant besoin d'une assistance. Elles seront éventuellement orientées vers divers dispositifs de protection sociale, notamment ceux gérés par le gouvernement

pour lutter contre la pauvreté. Le Plan national de développement, la Stratégie de réduction de la pauvreté 2018-2022 et la Feuille de route stratégique de protection sociale 2015-2019, font partie des efforts menés pour renforcer les liens entre les acteurs humanitaires, du développement et étatiques.

Contraintes et besoins non satisfaits

Le HCR et ses partenaires ont renforcé la sensibilisation de nombreux acteurs au potentiel que représentent les réfugiés comme contributeurs à leurs communautés d'accueil et à l'économie. Cependant, certains obstacles juridiques, le manque de sensibilisation à la façon de soutenir l'intégration économique des réfugiés, ainsi que la présence ou les capacités limitées de certains acteurs pour offrir des services dans des endroits reculés où vivent les réfugiés, sont tous des facteurs ayant limité l'accès des réfugiés au marché du travail et aux services financiers.

L'enquête 2019 du HCR sur les moyens de subsistance et l'inclusion économique des réfugiés dans le monde a révélé que 70% des réfugiés vivaient dans des pays accordant un droit limité au travail, 66% vivaient dans des pays accordant une liberté de circulation limitée et 47% vivaient dans des pays accordant un accès restreint aux comptes bancaires. Ces statistiques mettent en lumière la nécessité de continuer de plaider pour des conditions plus favorables permettant l'inclusion économique des réfugiés.

Coalition pour la lutte contre la pauvreté



(en anglais)

© HCR/Sebastian Rich



Une approche ingénieuse et inclusive des ressources agricoles au Rwanda

Le HCR et la Fondation IKEA créent des opportunités de moyens de subsistance pour les réfugiés et les communautés d'accueil depuis 2012.

Par exemple, au Rwanda, depuis 2018, 1427 agriculteurs réfugiés congolais et issus de la communauté d'accueil

cultivent des terres allouées par le gouvernement rwandais. Les recettes des récoltes fournissent un revenu durable qui aide les familles à satisfaire leurs besoins de base et améliore l'accès des enfants à l'éducation. En outre, une partie des recettes est réinvestie dans les activités agricoles pour entretenir et améliorer les récoltes futures. Ce projet a permis d'améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, tout en encourageant la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil.



(en anglais)

RENFORCER LES RÉSEAUX DES VILLES ET SOUTENIR LES DÉPLACÉS URBAINS



Aimee Vwase, réfugiée congolaise à RefuSHE à Nairobi, au Kenya, où les réfugiés urbains forment des compétences et des amitiés.

RÉSULTATS 2019

5 milieux urbains pour lesquels le HCR a développé une stratégie de réponse dans le domaine des abris



225 villes engagées dans le plaidoyer en faveur des réfugiés dans le cadre de l'initiative Villes solidaires #Aveclesréfugiés



par rapport à 126 en 2018

Selon les projections, d'ici 2050, 6,7 milliards d'habitants (68% de la population mondiale) vivront dans des villes, contre 4,2 milliards (55%) actuellement. La situation est similaire pour les réfugiés, les déplacés internes, les apatrides et les demandeurs d'asile. Plus de la moitié d'entre eux vivent en zone urbaine, souvent dans des situations où les services essentiels sont débordés ou inaccessibles et où les filets de sécurité sociale nationaux ne sont pas complètement accessibles. Les réfugiés en zone urbaine vivent dans des logements individuels privés et hors des camps. Comme le reconnaît le Pacte mondial sur les réfugiés, le rôle des villes et des administrations municipales est de plus en plus important pour assurer une protection et une assistance aux personnes relevant de la compétence du HCR et pour trouver des solutions.

En 2019, le HCR a fait face aux défis politiques et opérationnels liés aux villes et aux déplacements urbains en apportant un soutien intégré aux gouvernements nationaux et locaux pour leur permettre de répondre aux besoins des personnes relevant de sa compétence. Pour soutenir les villes dans cet effort, le HCR a également fourni une aide en espèces aux réfugiés et autres personnes relevant de sa compétence pour couvrir leurs besoins essentiels liés au loyer et aux articles essentiels, tout en facilitant l'éducation, la protection de l'enfance et en luttant contre les violences sexuelles et de genre. Le HCR a également mis en place des réseaux de proximité communautaires ainsi que des mécanismes de plaintes et de réactions. Il a fourni des documents d'identité et autres documents, participé à la gestion des dossiers, fourni des conseils juridiques et surveillé les problèmes de protection.

En 2019, le partenariat avec ONU-Habitat a conduit à l'adoption d'un avant-projet de « Recommandations pour faire face aux déplacements en zone urbaine », ainsi que de méthodologies d'évaluation, notamment des outils de profilage des installations, qui permettent de hiérarchiser les interventions sur les sites d'installations. Les outils sont applicables à n'importe quelle échelle, notamment dans les zones urbaines, et s'appuient sur plusieurs années d'élaboration et de mise en œuvre de la méthodologie du « Plan directeur » pour des installations durables. Ils ont été utilisés en 2019 à Kebribeyah, en Éthiopie, et à Nakivale, en Ouganda, pour mener une évaluation spatiale multisectorielle et planifier de futures interventions.

La présence d'un nombre important de réfugiés ou déplacés internes en zone urbaine peut mettre les capacités des autorités locales à rude épreuve et peser sur les services sociaux de base comme l'éducation, la santé, le logement, l'état civil, la justice, l'eau et la gestion des déchets. Au niveau opérationnel, le HCR a adapté la façon dont il offrait sa protection et son assistance. Avec ONU-Habitat, il a déployé des experts techniques vers des

installations urbaines. Par exemple, à Cox's Bazar, au Bangladesh, un spécialiste de la planification urbaine a effectué une planification et une analyse détaillées à l'intérieur du camp de Kutupalong et dans tout le district avec le gouvernement local. Cela a produit un profil détaillé de l'installation dans le district, qui a aidé la Banque asiatique du développement et les acteurs gouvernementaux à comprendre et à hiérarchiser les besoins actuels et les futurs investissements dans la zone, au bénéfice tant des réfugiés que des communautés d'accueil.

Des stratégies de réponse en matière d'abris et d'installations en milieu urbain ont été élaborées pour l'Iraq, le Liban, la République arabe syrienne, l'Ukraine et le Yémen. À l'échelle mondiale, la plupart des personnes relevant de la compétence du HCR en zone urbaine vivent dans des logements individuels privés. Si rechercher un logement sûr et abordable constitue un défi pour toutes les personnes appartenant aux couches sociales défavorisées, les réfugiés et les déplacés internes peuvent être confrontés à des obstacles supplémentaires, comme le fait de ne pas savoir comment rechercher ou être en

Villes solidaires #Aveclesréfugiés au Forum mondial sur les réfugiés

Le HCR a cherché à ancrer la mise en œuvre du Pacte par les villes dans les forums politiques internationaux sur les réfugiés et les migrants, notamment dans la perspective du Forum mondial sur les réfugiés. Plus de 50 engagements impliquant directement les autorités locales, et plus globalement les réseaux des villes, ont été pris. Les engagements pris par les organisations internationales, les ONG et les établissements universitaires ont notamment prévu la collaboration avec les autorités locales dans différents domaines allant du renforcement des capacités aux défis liés à l'inclusion des personnes déracinées dans les zones urbaines.

Des engagements ont été pris par des villes comme Bristol, Milan ou Sao Paulo lors du Forum mondial sur les réfugiés. La ville de Bristol s'est engagée à créer un programme sur mesure pour faciliter l'entrepreneuriat des réfugiés avec les entreprises locales et la société civile. La ville de Milan s'est engagée à piloter un site Internet municipal visant à développer et à renforcer les services personnels, pour faciliter l'accès à des informations fiables et actualisées concernant les procédures d'embauche pour les demandeurs d'asile et les employeurs. La ville de Sao Paulo s'est engagée à mettre en place la première politique migratoire municipale de la ville, en consultation avec des centaines de représentants migrants et réfugiés élus localement.

La ville de Durban (municipalité de eThekweni), en Afrique du Sud, s'est engagée à améliorer la cohésion sociale entre les réfugiés et les membres de la communauté d'accueil. Elle s'est aussi engagée à créer des « guichets uniques » pour fournir des informations, ainsi qu'une médiation linguistique et culturelle, aux migrants, réfugiés et demandeurs d'asile, afin qu'ils puissent accéder effectivement aux services de santé, d'éducation et d'aide sociale. Les efforts de plaidoyer ont également été renforcés par le biais de l'initiative Villes solidaires #Aveclesréfugiés, qui reconnaît l'importance des municipalités comme partenaires en matière de plaidoyer et de communication.



mesure de garantir un endroit à louer, ne pas posséder les documents nécessaires pour la location et ne pas comprendre les systèmes locaux et informels de location. Les « Instructions du HCR pour l'aide au logement » ont facilité l'adoption d'une approche standardisée pour mettre en place des programmes de logement contre rémunération pour toutes les personnes relevant de sa compétence. Ces programmes ont été mis en œuvre pour la situation vénézuélienne, ainsi qu'en Iraq, en Libye, au Mexique et au Nigéria.

Bien que le soutien au loyer ait été renforcé en milieu urbain, des solutions en nature ont également été déployées dans de nombreux endroits. Dans des villes en Argentine (400), dans l'État plurinational de Bolivie (516), au Chili (933) et au Paraguay (112), 1961 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'abris provisoires. En Argentine, le HCR a fourni de la nourriture et des articles non alimentaires, ainsi que des appareils électroménagers, à des Vénézuéliens vulnérables dans quatre villes. Le HCR a également soutenu des améliorations d'infrastructures dans 12 abris communautaires gérés par des organisations de la société civile et des gouvernements locaux, offrant des abris à 400 personnes relevant de sa compétence, dont 200 femmes. À Santiago, au Chili, le HCR a fourni un soutien financier et technique à sept abris communautaires hébergeant des familles vénézuéliennes.

Un soutien financier a été apporté à cinq partenaires pour qu'ils puissent orienter les personnes vers d'autres hébergements d'urgence dans les villes d'Antofagasta, Arica, Iquique et Santiago.

Conformément à l'engagement du HCR d'intensifier ses réponses dans toutes les situations de déplacement interne, un soutien important a été apporté à des opérations ciblant des déplacés internes urbains. Au Soudan du Sud, où 12 147 déplacés internes ont bénéficié d'aides en abris et en infrastructures, un nombre important des bénéficiaires vivaient ou rentraient dans des zones urbaines comme Bentiu et Juba.

Contraintes et besoins non satisfaits

Malgré des succès notables, les populations déplacées dans les villes faisaient encore face à de multiples défis. Les réfugiés ont rencontré de nombreuses difficultés, notamment l'absence de systèmes de soutien communautaire, un statut juridique incertain et des restrictions juridiques, des différences culturelles et linguistiques, l'exclusion des systèmes de sécurité sociale ou des régimes d'assurance maladie, des revenus ou soutiens insuffisants pour couvrir même la moitié de leurs besoins de base, tels que le loyer ou la nourriture. La stigmatisation et la discrimination ont également limité l'accès aux services gouvernementaux déjà débordés.



L'industrie automobile allemande met les réfugiés sur la bonne voie

Mastura Ekhlās, réfugiée afghane, est arrivée en Allemagne en 2013. En se renseignant auprès de l'agence pour l'emploi, elle a découvert que Volkswagen proposait un programme de qualification d'un an pour les réfugiés dans son immense usine et centre logistique à Baunatal. Une fois acceptée, elle a tout donné pour impressionner ses supérieurs.

Le programme de Volkswagen a débuté en 2017 et a aidé 5000 réfugiés dans l'ensemble de ses sites. Il combine une formation traditionnelle avec des cours de langue pour aider les nouveaux arrivants à trouver leur place dans le monde du travail allemand.



© HCR/Gerdien Weiners

ÉNERGIE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



© HCR/Clémentine Elain

Grâce à l'éclairage solaire, un réfugié burundais étudie dans son unité de logement pour réfugiés dans le camp de réfugiés de Kigoma, en République-Unie de Tanzanie.

RÉSULTATS 2019

1 000 000 personnes relevant de la compétence du HCR ont eu accès à une source de combustible de cuisson durable



par rapport à 200 000 en 2018

838 220 tonnes d'émissions de CO₂ de moins grâce à l'utilisation de sources d'énergie plus propres



par rapport à 18 120 en 2018

100 bureaux du HCR sur le terrain ont participé au bilan environnemental de l'ensemble du système des Nations Unies



par rapport à 10 en 2018

4 opérations-pays où des audits des déchets plastiques ont été effectués



par rapport à 2 en 2018

En 2019, le HCR a intensifié ses actions visant à améliorer l'accès des personnes relevant de sa compétence à l'énergie durable et propre et à soutenir la protection environnementale des zones d'accueil de réfugiés. En renforçant sa collaboration avec des organisations partenaires, il a amélioré sa capacité technique sur le terrain. Par exemple, NorCap et l'Agence suédoise pour la protection civile ont aidé au déploiement de six experts en énergie et deux experts en environnement vers des bureaux du HCR sur le terrain.

Conformément à l'approche intégrée du HCR, qui souligne la relation clé entre l'énergie, l'environnement et le secteur WASH, le partenariat entre le HCR et Ingénieurs sans Frontières Norvège a aidé à résoudre certains défis en matière de gestion des déchets solides. Fin 2019, des audits des déchets avaient été effectués dans des camps en Algérie et en Zambie. Ils ont conduit à une proposition de traitement et de recyclage des déchets plastiques, qui a été soutenue par des donateurs finançant des projets innovants.

Un financement similaire a été obtenu pour un projet « détritux contre revenus » dans le camp de réfugiés de Melkadida en Éthiopie, géré par l'Institut géotechnique norvégien, en partenariat avec le Conseil norvégien pour les réfugiés et avec le soutien du HCR. Le projet améliorera la gestion des déchets solides dans le camp et créera des possibilités d'emploi dans l'usine de recyclage du plastique pour environ 15 réfugiés et membres de la communauté d'accueil. Sur le long terme, davantage de personnes pourront certainement en bénéficier au fur et à mesure que le projet prendra de l'ampleur et s'étendra vers d'autres endroits. Le projet donnera également l'opportunité à l'ensemble de la communauté de collecter le plastique et de le vendre à l'usine de recyclage.

La collaboration entre le HCR et l'entreprise Land Life, une entreprise sociale néerlandaise, a conduit à la création du tout premier camp de réfugiés vert, à Minawao, au Cameroun. Le projet a fourni des abris et des modes de cuisson respectueux de l'environnement, tout en favorisant la reforestation. La technologie du cocon appliquée à ce projet et transposée au Soudan a considérablement augmenté le taux de survie des arbres plantés dans les zones accueillant des réfugiés. En 2019, le projet a été sélectionné comme l'une des meilleures pratiques mondiales pour parvenir aux ODD.

Afin d'avoir une vision plus globale des données et des capacités énergétiques dans ses opérations dans le monde entier, le HCR s'est associé au Plan d'action mondial pour les solutions énergétiques durables en 2019. Ce Plan d'action mondial réunit des agences des Nations Unies et du secteur du développement, le secteur privé, des ONG, des instituts de recherche et des donateurs afin d'élaborer des réponses permettant d'améliorer l'accès des personnes déracinées et des populations d'accueil à des services énergétiques modernes, abordables, fiables et durables.

Le HCR a également collaboré avec GIZ pour améliorer l'accès à l'électricité et aux combustibles de cuisson dans les régions accueillant des réfugiés et stimuler l'utilisation de l'énergie durable dans les installations du HCR en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda. Le projet vise trois principales interventions : l'amélioration du cadre politique dans le secteur énergétique conformément au Cadre d'action global pour les réfugiés ; l'accès fondé sur le marché à des énergies durables pour les infrastructures du HCR ; l'accès à des énergies durables pour les ménages, les entreprises et les institutions sociales.

Le HCR a également amplifié sa contribution aux objectifs de durabilité à l'échelle des Nations Unies en surveillant mieux ses émissions de carbone. En 2019, 100 bureaux du HCR, par rapport à 10 en 2018, ont participé au bilan environnemental qui porte sur les émissions de gaz à effet de serre, la production de déchets et la consommation d'eau. Cela a permis au HCR d'estimer les émissions de l'ensemble de l'organisation. Il a ultérieurement compensé ses émissions et a été déclaré climatiquement neutre pour la première fois.

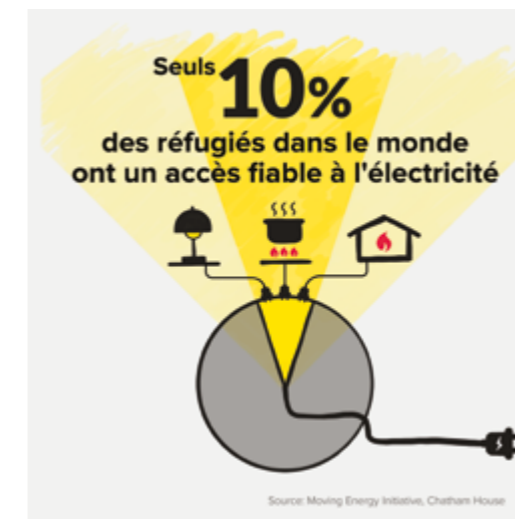
Une étude de l'agence Sida a démontré que convertir la source d'énergie des bureaux sur les terrain et remplacer l'utilisation du diesel par l'énergie solaire pourrait avoir un impact carbone et financier positif. Sur cette base, Sida a engagé un financement initial pour créer un fonds vert interne au HCR qui aiderait à convertir ses bureaux. Des énergies renouvelables seront fournies par des producteurs d'énergie indépendants issus du secteur privé et les économies seront réinvesties dans des conversions futures.

Le HCR et ses partenaires ont développé avec succès le programme de gaz de pétrole liquéfié (GPL) au Bangladesh, qui a permis non seulement de réduire la déforestation et les émissions nettes de carbone mais également de diminuer le risque de violences sexuelles et de genre

pour les femmes et les filles. Une enquête, menée en 2019 par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), a montré que la distribution de GPL dans le camp conduisait à ce qu'une famille Rohingya n'utilise aujourd'hui plus qu'un kilo de bois de chauffage par jour, contre 4,76 kilos avant le programme de distribution de GPL. Tandis que la demande de bois de

chauffage pour les ménages baissait de 80% dans le camp de Rohingyas, la nécessité de ramasser le bois dans les forêts diminuait aussi. Or, cela représente l'une des causes de violences sexuelles et de genre dans les zones accueillant des réfugiés (Voir l'aperçu sur l'Action pour le climat en 2019 pour plus de détails).

Contraintes et besoins non satisfaits

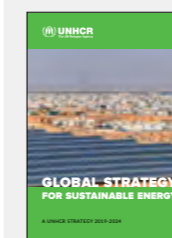


Le HCR continue de rechercher des moyens innovants et rentables de fournir des services respectueux de l'environnement aux personnes relevant de sa compétence, tout en verdissant ses propres opérations.

Le HCR intègre de plus en plus les préoccupations environnementales dans ses divers activités et secteurs – dans le choix des matériaux pour les abris et lors de la passation des marchés – en minimisant, dans la mesure du possible, les impacts environnementaux négatifs.

Le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR ayant accès à un combustible de cuisson durable a nettement augmenté en 2019, mais environ 80% d'entre elles dépendent toujours d'énergies non propres et non durables pour cuisiner. Par conséquent, le HCR collabore avec le Partenariat mondial du GPL pour rédiger une note de synthèse portant sur un fonds mondial pour la création d'un marché GPL pour les réfugiés, pour lequel le HCR va solliciter le soutien de la communauté internationale.

Stratégie mondiale pour l'énergie durable et Défi de l'énergie propre



En octobre 2019, le HCR a élaboré et lancé sa « Stratégie mondiale pour l'énergie durable 2019-2024 ». Cette stratégie vise à s'assurer que les besoins énergétiques prioritaires des personnes relevant de sa compétence pour la cuisson, l'éclairage et le chauffage soient couverts de manière sûre et durable. Elle soutient tant les réfugiés que les communautés d'accueil. En décembre 2019, lors du Forum mondial sur les réfugiés, le Haut Commissaire a lancé le Défi de l'énergie propre en soulignant que son objectif était que « tous les sites d'installations de réfugiés et des communautés d'accueil voisines aient accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne d'ici 2030. » Le Défi fixe un agenda ambitieux et visionnaire, incitant à agir davantage par rapport à un objectif mesurable qui aide les réfugiés et les communautés d'accueil à avoir accès à une énergie propre tout en respectant les engagements en matière d'action climatique. Le Défi est conforme aux ODD et relève de l'Objectif 7 (garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable).



(en anglais)